

65^e Année. — N° 85.
LE NUMÉRO
10 CENTIMES
BUREAUX
ET RÉDACTION
Rue de Valenciennes, 71
Tourelles, rue Carnot, 33
Abonnements
Paris, 100 fr. par an
Province, 110 fr. par an
Etranger, 120 fr. par an
Droits de port en plus

OUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

JEUDI
25
MARS 1920
Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourelles

LA SITUATION TROUBLÉE DE L'ALLEMAGNE

DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX

LA POLITIQUE NAVALE FRANÇAISE

La Chambre a écouté le développement de l'interpellation de M. de Kergrues sur la politique navale de la France. Nous n'avons pas, hélas ! de politique navale actuellement. Aussi l'interpellation ne vise-t-elle pas des faits déterminés et n'est-elle point une attaque de mesures prises, mais l'exposé de théories personnelles. Son auteur semble vouloir, par un vote de la Chambre responsable, les imposer au ministre de la Marine responsable, et il parait donner des conseils à ce dernier. Celui-ci doit être évidemment reconnaissant de l'intention, mais certainement ne suivra l'interpellateur qu'à bon escient.

M. de Kergrues préconise la défense : il ne faut pas porter la guerre chez les autres, ce n'est pas dans les vues de nos conseillers de l'armistice et ce n'est pas dans les vœux, autant qu'on peut s'en rendre compte, d'aucune autre grande puissance navale. Il n'y a pas un pays qui, désirant avoir une flotte puissante, ne mette aujourd'hui sur cale de gros navires, et la théorie que les jours des gros navires sont terminés n'a pas réellement pour elle, si l'on examine les faits, ombre de fondement.

M. Walter Long a répondu par avance à la tribune à M. de Kergrues. Les faits sont aussi en opposition, car Américains et Japonais construisent leurs programmes navals comprenant des cuirassés armés de canons de 406 millimètres.

LA CRISE ALLEMANDE

L'Attitude des Alliés dans la Ruhr
Un accord serait intervenu entre M. Bauer et les syndicats ouvriers. — Un armistice entre les combattants

Les Alliés interviendraient dans la Ruhr, mais seulement afin d'obtenir la livraison de charbon.

La crise du combustible

Les représentants français ont exposé à M. Lloyd George la situation actuelle française au point de vue industriel et économique, telle qu'elle résulte du manque de charbon, conséquence de la situation de la marine marchande et de la situation de la Ruhr.

Il a été également convenu que le bureau français des combustibles et le contrôleur britannique du charbon s'efforceraient immédiatement de poser les bases d'un accord en vue d'assurer l'achat direct des charbons par le gouvernement français au prix le plus bas possible, en dehors des quantités ayant fait l'objet de contrats réguliers.

LES MINISTRES FRANÇAIS A LONDRES

LES LIVRAISONS DE CHARBON ANGLAIS. — LES NAVIRES ALLEMANDS GÉRÉS PAR LA FRANCE.

Londres, 24 mars. — Les membres du gouvernement français, MM. Le Trocquer, Bignon et Thoumyre, venus à Londres pour discuter la question des achats de charbon anglais et celle de la restitution de 200.000 tonnes de bateaux allemands réclamés par la France, ont été reçus par M. Lloyd George. Le ministre britannique de la marine marchande et le contrôleur général du charbon étaient présents.

La crise du combustible

Les représentants français ont exposé à M. Lloyd George la situation actuelle française au point de vue industriel et économique, telle qu'elle résulte du manque de charbon, conséquence de la situation de la marine marchande et de la situation de la Ruhr.

FRANCE ET VATICAN

La reprise des relations
Un chargé d'affaires en mission à Rome

Paris, 24 mars. — M. Millerand a précisé la nature de la mission donnée à un chargé d'affaires qu'il a désigné pour engager des conversations préliminaires avec le cardinal Gasparri.

Ces conversations doivent porter à titre de renseignements préalables sur les conditions dans lesquelles doit se faire la reprise des relations diplomatiques.

Le chargé d'affaires que M. Millerand a désigné pour engager des conversations préliminaires avec le cardinal Gasparri est M. Doulicet, ministre plénipotentiaire, ancien conseiller d'ambassade, à Pétersbourg, pendant la guerre.

Les premières visites de M. Doulicet

Rome, 24 mars. — M. Doulicet, chargé d'étudier sur place la question de la reprise des rapports entre la France et le Saint-Siège, est descendu à Saint-Louis des Français.

Il a rendu visite au cardinal Gasparri, à Mgr Cerretti et à Mgr Tedeschini.

M. Doulicet, qui est accompagné de deux secrétaires, MM. d'Alliers et de Saint-Chamand, a une mission purement provisoire. Il ne sera pas reçu par le Pape. Les contacts se limiteront à la secrétairerie d'Etat.

INFORMATIONS

NOTRE FUTUR REPRÉSENTANT AU VATICAN
Paris, 24 mars. — Parmi les noms mis en avant pour la future ambassade à Vatican, figurent ceux de MM. de Margerie et Jonart.

LES FAUSSES NOUVELLES SUR LA RUSSIE
Paris, 24 mars. — M. Laniel déclare que le monde entier est inondé de fausses nouvelles sur les événements de Sibirie. Il demande au gouvernement français d'en rechercher les auteurs.

LES LOCALITÉS ATTEINTES PAR LE FEU DES FRANÇAIS

On adopte un amendement Tesson-Hermann, élargissant la deuxième partie de l'amendement Roy et s'appliquant aux sinistres dont l'habitation a été détruite ou rendue inhabitable par fait ou accident de guerre.

Le Sénat repousse un amendement de M. Flalsières, relatif à certaines catégories de fonctionnaires et militaires. Le Sénat adopte un amendement de M. de Las-Cazes, selon lequel les locataires ayant traité après le 1er août 1914 ne pourront pas invoquer la loi contre les propriétaires représentant les locaux pour y habiter personnellement.

Le Sénat adopte les trois premiers articles et le paragraphe 1^{er} de l'article suivant.

La séance est levée à 12 heures 30. Séance demain matin.

FRATERNITÉ FRANÇAISE

LA PROVENCE POUR LE NORD
Marseille, 24 mars. — Tous les journaux publient en faveur des régions dévastées un nouvel appel, dont voici quelques passages :

Nous qui n'avons pas connu la misère, devons aller à ceux qui depuis six ans, en souffrant, ont vu disparaître tout leur avoir et tous leurs moyens d'existence.

Il faudrait que ceux qui n'ont pas parcouru ces régions dévastées, puissent se rendre compte de ce que la guerre a fait ; mais c'est impossible. Même l'imagination la plus féconde, la plus folle, ne peut donner une idée de la déolation de ces pays, et de leur degré d'appauvrissement. C'est pour cela que les Français doivent s'imposer la tâche d'aider à leur rénovation en prenant sur leur superflu. N'est-ce pas notre devoir de bons Français ? Et la vraie solidarité, celle qui naît de l'amour fraternel, ne doit-elle pas nous exciter à faire tous nos efforts pour atténuer le malheur des autres ?

Ajoutons que le total des deux premières listes de souscription s'élève à 140.305 fr.

LES QUOTIDIENNES

LE RELEVEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE

Si en 1914 les pangermanistes n'avaient pas été des gens aussi pressés, les commissaires allemands auraient achevé, en moins de dix ans, la conquête économique du monde. L'impitoyable du parti militaire a retardé l'œuvre industrielle et commerciale de pénétration et de domination de l'Empire ; elle ne l'a pas empêché, si le bolchevisme ne vient pas rendre inutile le prodigieux effort accompli dans tous les domaines de l'activité par un peuple organisé, le relèvement de l'Allemagne, même avec les entraves du traité de paix, se fera dans un temps beaucoup plus court que le relèvement de la France.

Il faut voir la preuve de cette assertion dans l'immense succès de la Foire de Leipzig. Ce succès a été constaté par la presse d'Outre-Rhin, naturellement, mais aussi par la presse française.

Voici ce que dit la « Gazette de Francfort » : « Le succès de la Foire a dépassé les prévisions. Le premier jour, il est venu 90.000 visiteurs, parmi lesquels plus de 30.000 acheteurs. L'étranger a envoyé plus de 14.000 représentants, dont 1.000 Suisses, 1.000 Hollandais, 3.000 Tchèques, 2.000 Autrichiens, 2.000 Polonais, 400 Danois, plus de cent Anglais, 200 Espagnols, etc. Le nombre des urnes qui ont été exposées s'élève à 11.000 ».

Le succès de Leipzig, si encourageant pour l'Allemagne, peut nous enlever une nouvelle illusion : il n'est pas de nature, pourtant, à nous pousser au pessimisme. En face de l'effort économique puissant de nos voisins, il nous faut prendre de sérieuses résolutions. La première, c'est de tout faire pour augmenter notre production. Evitons donc les conflits préjudiciables à la production normale, qui, ralentissant la reprise des affaires, nous mettent de plus en plus en état d'infériorité vis-à-vis de nos concurrents.

Nous aurions grand tort de ne pas écouter la leçon que les Allemands nous donnent. Ce n'est pas en faisant fi de leur exemple que nous pourrions éviter qu'ils ne prennent une revanche un jour prochain sur le terrain économique.

Maurice Aubert.

LA SITUATION EN WESTPHALIE

La Westphalie la situation est inchangée. La « Rundliche Zeitung » confirme que la Discrétion des Conseils n'a pas été et ne sera pas proclamée, mais elle ajoute que la haine des mineurs contre la Reichwehr est immense. Elle précise que l'un d'eux a déclaré : « Nous sommes prêts à nous laisser désarmer par les troupes de l'Entente, mais nous préférons mourir, plutôt que de nous rendre à la Reichwehr. En cas d'attaque concentrée de celle-ci, nous ferons sauter les usines et nous détruirons les puits de mines ».

Interrogés, les ouvriers ont confirmé qu'ils étaient dirigés par des syndicats patronaux et militaires. Au cours de cette réunion, les diverses revendications françaises ont été discutées dans leur ensemble.

Aujourd'hui, de nouvelles conférences doivent avoir lieu afin d'essayer de trouver quelques bases d'entente. Les troupes de la France ont 200.000 tonnes de navires allemands qui lui ont été réclamés, de façon qu'elle continue à disposer de la plus grande partie de ce tonnage actuellement.

MM. Le Trocquer et Thoumyre vont retourner à Paris aujourd'hui. Il est probable que M. Bignon va rester à Londres jusqu'à la fin de la semaine, afin de poursuivre la discussion des accords envisagés en ce qui concerne la marine marchande.

LA RÉPARTITION DE LA MARINE MARCHANDE ALLEMANDE

La question de la répartition de la marine marchande a été ensuite abordée.

M. Bignon a exposé à M. Lloyd George l'émotion que lui a causée par l'opinion française, lorsqu'elle a appris que la France aurait à livrer 200.000 tonnes de navires allemands sur le tonnage qu'elle détiendrait actuellement.

M. Lloyd George a donné des instructions au ministre de la marine britannique, pour qu'il entrât immédiatement en négociations avec les délégués français à ce sujet.

Une nouvelle réunion a eu lieu plus tard à Berlin, au cours de laquelle les diverses revendications françaises ont été discutées dans leur ensemble.

Aujourd'hui, de nouvelles conférences doivent avoir lieu afin d'essayer de trouver quelques bases d'entente. Les troupes de la France ont 200.000 tonnes de navires allemands qui lui ont été réclamés, de façon qu'elle continue à disposer de la plus grande partie de ce tonnage actuellement.

MM. Le Trocquer et Thoumyre vont retourner à Paris aujourd'hui. Il est probable que M. Bignon va rester à Londres jusqu'à la fin de la semaine, afin de poursuivre la discussion des accords envisagés en ce qui concerne la marine marchande.

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1920

Le gouvernement demande neuf milliards sept cent soixante-quatre millions

Paris, 24 mars. — Le ministre des Finances a déposé, sur le bureau de la Chambre des députés, le projet de loi portant ouverture de crédits provisoires applicables aux mois d'avril, de mai et de juin. Un délai de trois mois paraît indispensable pour permettre au Parlement de procéder à l'examen et au vote du budget de l'exercice 1920.

Le total des crédits demandés, tant pour les dépenses ordinaires que pour les dépenses militaires ou exceptionnelles des services civils, s'élève à 9 milliards 774 millions, alors que les dotations accordées au mois de décembre pour les trois premiers mois de l'année atteignent le chiffre de 11 milliards 621 millions, soit une différence en moins de 1 milliard 747 millions.

Au sujet des sommes susceptibles d'être demandées à l'Alsace et à la Lorraine, le ministre des finances fait remarquer que ces deux départements jouissent encore d'un régime fiscal différent du nôtre, régime qui ne peut être question de modifier, pour le moment.

Les dépenses d'entretien des troupes d'occupation sont l'objet d'un compte spécial qui devra être réglé ultérieurement par l'Allemagne. Elles s'élèvent à environ 700 millions pour l'année 1920.

LE CONGRÈS DES CHEMINOTS DU P.L.M. RÉGÈRE LE CHAMBARDEMENT GÉNÉRAL

Roanne, 24 mars. — Ce matin a été discuté l'ordre du jour de clôture du Congrès. M. Midol, secrétaire général, accepte l'ordre du jour présenté par le Syndicat de Lyon qui dit notamment :

Les congressistes désapprouvent la politique générale de la Fédération ; regrettent qu'au moment précis où la Confédération générale du travail s'agit d'entrer dans le mouvement, la Fédération a terminé le conflit.

M. Rousseau, délégué de la Roche, propose que le mot « regretter » soit remplacé par le mot « blâmer ».

Le président met aux voix, par appel nominal, cet ordre du jour.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Pour l'ordre du jour avec le mot « regretter » : 138.933 voix.

Avec le mot « blâmer » : 31.990 voix.

Aucune voix contre.

DERNIÈRE HEURE

LES ÉVÉNEMENTS D'ALLEMAGNE

M. HERMANN MULLER CHANCELIER
Mayence, 24 mars. — On mande de Berlin :

« Le « Berliner Tageblatt » déplore le coup d'Etat qui a eu lieu, à une époque où l'étranger était décidé à venir en aide à l'Allemagne. On parle de M. Hermann Muller comme chancelier, et de M. David comme ministre des Affaires étrangères ».

LES COMBATS A HALLE
Berlin, 24 mars. — L'Agence Wolff publie la dépêche suivante de Leipzig :

« Les combats à Halle et dans les environs ont pris de grandes proportions. Les soldats et les ouvriers se servent d'artillerie. Les ouvriers ont dirigé un assaut contre les abattoirs et la gare. La ville de Halle est de nouveau coupée avec l'extérieur ».

LA SITUATION DANS LA RÉGION SOUMISE À LA RÉPUBLIQUE DES SOVIETS
Paris, 24 mars. — L'envoyé spécial du « Temps », à Cologne, fait parvenir les détails suivants, d'après un journaliste alle-

LA CÉRÉMONIE ANNUELLE EN L'HONNEUR DE GAMBETTA

Paris, 24 mars. — Dimanche prochain, 28 mars, à 11 heures du matin, aura lieu, à la maison des Jardies, à Ville-d'Aray, la cérémonie que la Société Gambetta organise, chaque année, en l'honneur du grand patriote. La cérémonie sera présidée par M. Deschanel.

NOTRE POLITIQUE EXTÉRIEURE
Une réunion de la Commission des affaires étrangères

Paris, 24 mars. — La Commission des affaires étrangères s'est réunie, mercredi, sous la présidence de M. Louis Barthou, qui lui a communiqué les réponses du gouvernement à son questionnaire, concernant l'exécution des clauses financières et économiques du traité de Versailles, les livraisons de charbon à effectuer par l'Allemagne, les effectifs et les crédits à engager, les directives de la politique de la France en Orient.

Sur ce dernier point, la commission a décidé d'entendre le gouvernement et a donné mandat à son président d'intervenir en son nom, au cours de la discussion des interpellations sur la politique étrangère. MM. Briand, Escudier, Tardieu et Daniel Vincent ont fait connaître l'état des travaux des sous-commissions.

La commission a ensuite fixé, à mercredi prochain, la discussion générale et le renvoi de la proposition de projet de loi relatif

LA RÉVOCATION D'OFFICIERS

Le gouvernement a ordonné la révocation de tous les officiers ayant participé de quelque façon au coup de force de Kapp.

Un accord entre M. Bauer et les chefs des syndicats ouvriers

La situation semble moins tendue. Selon le « Times », un accord serait intervenu entre M. Bauer et les chefs des syndicats ouvriers aux termes duquel un nouveau gouvernement provisoire purement socialiste, serait constitué, avec mission d'établir l'ordre et de faire des élections générales.

Les troupes de la Reichwehr seraient immédiatement remplacées à Berlin par une garde d'ouvriers.

Violente bataille à Gotha

Mayence, 24 mars. — L'armée a avancé en combattant jusqu'à dix kilomètres de Wees. Les troupes du général von Gillhauer et du major von Lutnow ont été décimées dans la vallée de Morsbach par un feu convergent de mitrailleuses.

Il y a eu quelques combats à Lennigsdorf, près de Spandau (16 morts, 100 blessés) et une violente bataille à Gotha. Les troupes estiment à un millier de morts les pertes des communistes.

Un armistice entre les combattants

Berlin, 24 mars. — Le calme renaît. Dans les milieux officiels on n'a plus aucune inquiétude quant à l'issue pacifique de la crise. Un armistice de quarante-huit heures est proposé par le gouvernement lui-même et une commission mixte essaiera de solutionner la situation.

LES GRÈVES

Berlin, 24 mars. — C'est à l'unanimité que le Comité de grève a ordonné la reprise du travail pour aujourd'hui.

M. CAILLAUX DEVANT LA HAUTE-COUR

On continue d'entendre les témoins. — Les huis-clos pour lire certaines pièces de la déposition de M. William Martin.

Paris, 24 mars. — L'audience est ouverte à 14 heures.

M. Lescouvé, d'accord avec la défense, demande le huis-clos pour lire certaines pièces annexes de la déposition de M. William Martin.

Les troupes de la Reichwehr seraient immédiatement remplacées à Berlin par une garde d'ouvriers.

Violente bataille à Gotha

Mayence, 24 mars. — L'armée a avancé en combattant jusqu'à dix kilomètres de Wees. Les troupes du général von Gillhauer et du major von Lutnow ont été décimées dans la vallée de Morsbach par un feu convergent de mitrailleuses.

Il y a eu quelques combats à Lennigsdorf, près de Spandau (16 morts, 100 blessés) et une violente bataille à Gotha. Les troupes estiment à un millier de morts les pertes des communistes.

Un armistice entre les combattants

Berlin, 24 mars. — Le calme renaît. Dans les milieux officiels on n'a plus aucune inquiétude quant à l'issue pacifique de la crise. Un armistice de quarante-huit heures est proposé par le gouvernement lui-même et une commission mixte essaiera de solutionner la situation.

LES GRÈVES

Berlin, 24 mars. — C'est à l'unanimité que le Comité de grève a ordonné la reprise du travail pour aujourd'hui.

LA PROROGATION DES LOCATIONS DE GUERRE

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition tendant à proroger les locations contractées après la déclaration de guerre.

M. Flalsières propose le vote du texte Lescouvé, adopté déjà par la Chambre. M. Chéron, rapporteur, propose un texte différent accordant la prorogation à des catégories limitées : réfugiés de guerre, veuves de guerre, sinistrés des pays envahis ; cette prorogation n'étant comptée qu'à la personne du preneur, les cessations et les sous-locations consenties en violation de ce principe seraient nulles.

M. Chéron répond que ne sont sinistrés que ceux qui ont réellement souffert. La prorogation sera de deux ans à partir de la cessation des hostilités.

Le ministre se prononce pour le texte de la Commission.

LE GÉNÉRAL DE CASTELNAU À GAND

Gand, 24 mars. — Le général de Castelnau, arrivé, mercredi matin, a assisté à une réception offerte en son honneur, qui a donné lieu à une manifestation de profonde sympathie pour la France.

Dans l'après-midi, le général a donné sa conférence, sur le « Ame du soldat français », devant une salle comble et très enthousiaste.

Le Roi des Belges à Fontainebleau

Bruxelles, 24 mars. — Le Roi a quitté Bruxelles mercredi matin, en automobile, pour Fontainebleau, où il va rejoindre le Reine.

Un monument commémoratif de la bataille de Charleroi

Charleroi, 24 mars. — Un Comité vient d'être constitué pour l'érection d'un monument commémoratif de la bataille de Charleroi, et à la gloire des soldats français tombés au cours de cette lutte.

L'importation du fer et de l'acier en Belgique

Bruxelles, 24 mars. — Le fer et l'acier battus, étirés, laminés et étamés peuvent être importés en Belgique, sans certificat d'origine ou licence d'importation.

LES COMBATS A HALLE

Berlin, 24 mars. — L'Agence Wolff publie la dépêche suivante de Leipzig :

« Les combats à Halle et dans les environs ont pris de grandes proportions. Les soldats et les ouvriers se servent d'artillerie. Les ouvriers ont dirigé un assaut contre les abattoirs et la gare. La ville de Halle est de nouveau coupée avec l'extérieur ».

L'INDENNITÉ DE VIE CHÈRE DES DÉPUTÉS ET LA COMMISSION DE COMPÉTIBILITÉ DU SÉNAT

Paris, 24 mars. — La commission de comptabilité du Sénat a conclu à l'adoption pure et simple du texte voté par la Chambre, au sujet du relèvement de l'indemnité parlementaire. Le rapport sera déposé sur le bureau du Sénat, à la séance de jeudi matin.

LA SITUATION EN WESTPHALIE

La Westphalie la situation est inchangée. La « Rundliche Zeitung » confirme que la Discrétion des Conseils n'a pas été et ne sera pas proclamée, mais elle ajoute que la haine des mineurs contre la Reichwehr est immense. Elle précise que l'un d'eux a déclaré : « Nous sommes prêts à nous laisser désarmer par les troupes de l'Entente, mais nous préférons mourir, plutôt que de nous rendre à la Reichwehr. En cas d'attaque concentrée de celle-ci, nous ferons sauter les usines et nous détruirons les puits de mines ».

LES DOUZIÈMES PROVISOIRES DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1920

Le gouvernement demande neuf milliards sept cent soixante-quatre millions

Paris, 24 mars. — Le ministre des Finances a déposé, sur le bureau de la Chambre des députés, le projet de loi portant ouverture de crédits provisoires applicables aux mois d'avril, de mai et de juin. Un délai de trois mois paraît indispensable pour permettre au Parlement de procéder à l'examen et au vote du budget de l'exercice 1920.

LE CONGRÈS DES CHEMINOTS DU P.L.M. RÉGÈRE LE CHAMBARDEMENT GÉNÉRAL

Roanne, 24 mars. — Ce matin a été discuté l'ordre du jour de clôture du Congrès. M. Midol, secrétaire général, accepte l'ordre du jour présenté par le Syndicat de Lyon qui dit notamment :

Les congressistes désapprouvent la politique générale de la Fédération ; regrettent qu'au moment précis où la Confédération générale du travail s'agit d'entrer dans le mouvement, la Fédération a terminé le conflit.

M. Rousseau, délégué de la Roche, propose que le mot « regretter » soit remplacé par le mot « blâmer ».

Le président met aux voix, par appel nominal, cet ordre du jour.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Pour l'ordre du jour avec le mot « regretter » : 138.933 voix.

Avec le mot « blâmer » : 31.990 voix.

Aucune voix contre.

LES GRÈVES

La sentence arbitrale dans la grève de Strasbourg

Strasbourg, 24 mars. — Le jugement définitif du tribunal d'arbitrage du conflit vient d'être prononcé. Il contient cinquante dispositions, dont la moitié environ sont favorables aux ouvriers.

Le plébiscite dans la 2^e zone du Slesvig

Mayence, 24 mars. — Le résultat du plébiscite dans la deuxième zone du Slesvig est le suivant : 58.000 voix en faveur de l'Allemagne, 18.000 voix en faveur du Danemark.

Dernières Nouvelles Régionales

UNE MACABRE DÉCOUVERTE A ISBERGUES. — Le cadavre d'un habitant d'Isbergues, le nommé Dejocheux, a été trouvé dans un fossé bordant la route, à 400 mètres d'un fossé du tronç. Le parquet de Béthune a été transporté sur les lieux ; on ne possède aucun indice permettant de retrouver l'assassin.

LES ECUMEURS DE TRAINS A ANZIN. — Une bande organisée de malfaiteurs pillait, à main armée, vers la fin de l'année dernière, des trains de ravitaillement militaire, passant par Anzin. La justice, qui a déjà fait procéder à plusieurs arrestations, vient, après de nombreuses recherches, de mettre la main sur deux membres de la bande : Alphonse Le Barre, 46 ans, père et fils, Arthur Collet et Emile Lacroix. Une trentaine d'habitants de la région ont été compromis dans cette grave affaire.